

Par M. Gutelius :

Q. Il n'y a pas de piège en ceci : Je vous demande de dire ce que n'importe quel ingénieur pourrait dire à savoir que ce terrain neuf n'est pas, d'après vous, susceptible de glissement et que, s'il vous arrivait d'y élever des tréteaux, vous ne seriez pas en droit de vous attendre à ce qu'il glissât?—R. A en croire l'apparence du sol, je ne me serais certes pas attendu à ce qu'il glissât.

Q. Avec tous vos détours, il semble que nous ne travaillons pas à l'unisson, vous et la commission d'enquête?—R. Je ne cherche pas de détours. Je ne saisissais pas bien la nature des faits, je suis prêt à l'admettre.

Voilà tout ce que M. Gutelius a pu tirer d'un honnête ingénieur qui occupait au Grand-Tronc-Pacifique une charge importante. Il convient de ne pas oublier que les trois-quarts des témoins interrogés par MM. Staunton et Gutelius étaient des hommes qui alors étaient à l'emploi de la commission. Le ministre par intérim des Chemins de fer a voulu faire croire que l'ancienne commission avait manqué de jugement dans le choix de ceux à qui elle donnait la direction des travaux, et je ferai observer à ce sujet que M. Léonard garde encore avec lui les mêmes ingénieurs qui étaient là quand il est devenu commissaire. Lorsque M. Gutelius a eu devant lui ces hommes, il a employé toutes les rusés d'un avocat au tribunal de police, allant jusqu'à la menace, pour obtenir des témoins la réponse qu'il lui faut. Parce que M. Balkam ne veut pas dire que des chevaux valaient mieux qu'un remplissage de terre glaise dans un certain endroit, il s'exclame : "Vous tergiversez; il semble que nous ne travaillons pas à l'unisson". A l'unisson! Dans quel but? Dans le but, sans doute, de trouver en faute le Transcontinental et l'ancienne administration; dans le but de diffamer le parti libéral; mais, par-dessus tout, il ne travaillait pas à aider M. Gutelius à obtenir une place de \$20,000 par année à l'Intercolonial en conséquence de ce rapport sur le Transcontinental. Je veux bien, après cette dernière citation, m'en remettre au ministre intérimaire des Chemins de fer du soin de juger si M. Gutelius était un juge impartial, exempt de prévention, un juge à qui confier l'interrogatoire de ces témoins et un rapport à faire tendant à censurer l'ancienne commission du Transcontinental.

M. A. L. DAVIDSON (Annapolis) : Monsieur l'Orateur, je tiens à présenter au ministre intérimaire des Chemins de fer et des Canaux (M. J. D. Reid) mes félicitations pour ce qu'il se propose de faire à l'endroit de l'Intercolonial. Pour nous des provinces d'en bas, nous sommes d'avis, et

avec raison, je pense, que la nationalisation des chemins de fer au Canada va pour la première fois être soumise à un essai juste et impartial. Nous n'appréhendons point le résultat de cette épreuve; nous pensons au contraire que, conduite par un gouvernement honnête et pratique, cette expérience que l'on tente se justifiera d'elle-même, et que le développement que prend l'Intercolonial aura pour conséquence une ère de prospérité sans exemple pour l'est du Canada. Ce n'est pas cependant pour discuter les affaires de l'Intercolonial que j'ai pris la parole, mais pour consacrer les quelques moments qui sont à ma disposition cet après-midi à un examen du rapport dont la publication, il y a quelques semaines, a soulevé l'indignation publique et jeté l'alarme parmi les membres de la gauche.

Avant toutefois de passer à cet aspect de la question, je discuterai brièvement les remarques de mon honorable ami de Richmond (M. G. W. Kyte). J'ai été quelque peu surpris de l'entendre se plaindre de ce que l'on n'ait pas déposé sur le bureau un rapport dressé il y a quelque temps sur le service civil. Mon honorable ami ignore évidemment que ce rapport a été produit et, comme de juste, il ne l'a pas lu. Il explique son ignorance en disant que l'on n'a pas fait de bruit autour de ce rapport, aucune plainte d'irrégularité commise par les libéraux, et c'est pourquoi il a pensé qu'il ne pouvait pas avoir été fait de rapport. Je suis à peu près certain que l'honorable député se doute de ce qu'aurait dû être la nature de ce rapport. Sans vouloir en discuter le contenu, je dirai que, si mon honorable ami voulait bien le lire, il y trouverait bien des choses qui ne sont pas à l'honneur d'une administration à laquelle il a donné son appui. M'est avis que la gauche a dans les mains tous les rapports dont elle peut avoir besoin à l'heure qu'il est, et je ne crois pas qu'il lui soit nécessaire de discuter pour le moment celui d'aucune autre commission. Qu'ils apportent dans la discussion du présent rapport un esprit de componction et de repentir, et c'est tout ce que le pays attend d'eux.

L'honorable député a aussi fait de longs emprunts à un journal qui se publie dans la ville de Winnipeg; il assure que ce journal jette du blâme sur M. Leonard relativement à la construction du Grand-Tronc-Pacifique. Il s'agit plus particulièrement du retard apporté à la construction de cette ligne. L'honorable député a été assez bon pour lire à la Chambre un passage où l'on absout M. Leonard de tout acte malhon-